

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 14 MAI 2019

Présents : M. DELESTRE Frédéric, M. COLLAS Stéphane, Mme MOUCHET Stéphanie, Mme TISON Martine, M. MANCEAU Jean-François, M. ESSADIKI Driss, Mme RONCE Dominique, M. FREON Thierry et M. MANCEAU Fabrice formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. SAGETTE Jean-François pouvoir à M. COLLAS Stéphane
M. KINDMANN Vincent
Mme MAUGARD Corrine

LOYERS COMMUNAUX

- Le conseil municipal fixe le loyer du logement situé 10 rue de la Gerbe d'or à 480.27 € soit l'augmentation de l'I.R.L de l'INSEE de 1.74 %
- Le conseil municipal fixe le loyer de l'annexe de la mairie à 200 €

TARIF CANTINE RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

Après étude du coût du repas, le conseil municipal fixe le tarif pour le repas de la cantine pour la prochaine rentrée scolaire à 4.00 €

Une réunion a lieu ce vendredi avec le gestionnaire de la maison de retraite qui souhaite présenter une proposition pour la fourniture des repas.

TARIF SEANCE GARDERIE PERISCOLAIRE 2019/2020

Après étude du nombre d'enfants fréquentant la garderie, le conseil municipal fixe le prix de la séance de la garderie à 1.70 €

TOUR DE GARDE DE L'ELECTION EUROPEENNE

Le conseil municipal fixe les tours de garde du bureau de vote pour l'élection européenne du 26 mai prochain. 34 listes ont été déposées.

TIRAGE AU SORT DES COMMUNES POUR LES JURES D'ASSISES

Monsieur le Maire informe qu'il y a lieu de procéder au tirage au sort préparatoire des communes pour les jurés d'assises conformément à l'arrêté n° 12/2018 de la Préfète en date du 3 avril 2018. Magny reste commune de regroupement des communes du secteur d'Illiers-Combray ; Pontgouin étant commune de regroupement des communes du secteur de Courville ; les communes de plus de 1 300 habitants tirant au sort leurs jurés.

Les communes tirées au sort sont : Charonville, Chauffours, Cernay, Saint-Eman et Sandarville ; un rendez-vous sera fixé afin que les représentants de ces communes viennent avec la liste électorale

COMMUNAUTE DE COMMUNES : DELIBERATION PROJET PADD (PROJET AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE) DANS LE CADRE DU PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal)

Monsieur le Maire expose le futur PADD dans le cadre du projet de PLUi ; ce document fixe les règles d'urbanisme en définissant des zones à urbaniser en priorité par rapport à d'autres zones, la densité des constructions et les conséquences en termes d'utilisation de matériau, de plantations.

Après débat, il est décidé d'accepter ce document en observant quelques remarques à savoir :

- Les constructions à 35 m de la route ; l'utilisation des canisses et

PREPARATION DES FESTIVITES DU 14 JUILLET

Le conseil municipal décide de reconduire le pique-nique du 14 juillet et la retraite aux flambeaux du 13 juillet.

Une information sera distribuée

FESTIVAL DES METRONOSIQUES

Le festival aura lieu le samedi 8 juin prochain ; les autorisations ont été transmises à la Préfecture ; l'organisation suit son cours.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que ce week-end s'est déroulé l'inauguration du « printemps Proustien » et qu'il y a un attrait important pour ces journées.

Fin de la séance à 22 h 50



Le Maire,
Frédéric DELESTRE